

**Syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest**  
**Audit de l'exercice comptable 2014**  
**16 septembre 2015**

**Présents :**

- Cyril BUHOT (Commission Finance)
- Patrice LUBIN (Trésorier Adjoint)
- Frédéric RENAUD (Commission Finance)
- Denis SUIRE (Trésorier)

**Compte-Rendu**

La commission des finances, représentée par C.BUHOT et F.RENAUD a procédé ce jour à l'examen des comptes annuels 2014 du syndicat CFE-CGC Chimie Nord-Ouest.

Le trésorier et le trésorier adjoint ont expliqués leur mode de fonctionnement qui reste inchangé par rapport à 2013

Le trésorier et son trésorier adjoint ont indiqué que des frais exceptionnels apparaissaient cette année dans les résultats. Ces frais sont en lien avec la mise en œuvre du mode de prélèvement SEPA.

Nous avons procédé à la vérification des documents, selon un prélèvement réalisé au hasard. Il en a été de même pour les écritures informatiques. Aucune anomalie n'a été relevée.

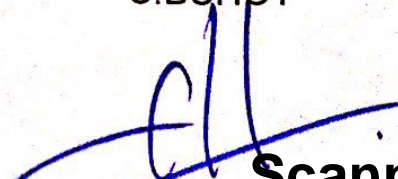
Le compte du crédit Lyonnais est resté sans mouvement sur 2014.

Sur la base des documents examinés et des contrôles effectués, Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils nous été présentés par le trésorier et le trésorier adjoint, sont réguliers et sincères. Ceux -ci reflètent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice 2014.

C.BRUMACHON



C.BUHOT



F.RENAUD

